

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 12 OCTOBRE 2015

Le douze octobre deux mil quinze à vingt heures, le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est réuni à la Mairie sous la présidence de Monsieur Michel GENTIT, Maire.

Appel des Maire, Adjointes et Conseillers Municipaux.

Etaient présents :

Mme FREI, Mr BELLE, Mme TROUILLET, Mr FEUGIER, Mme DABADIE,
Mr CAVAGNE, Mme ALLARD, Mme BELLE, Mr MANOUVRIER, Mme ROLLAND, Mme BIT, Mr LEDUC,
Mr RETUREAU, Mme GAILLIARD, Mr. FUSTIER, Mme FOMBARON

Etaient absents : Mr LIROT, Mr METZLAFF

Secrétaire de séance : Mr CAVAGNE

Pouvoirs (2) :

Mr LIROT à Mr GENTIT

Mr METZLAFF à Mr MANOUVRIER

Date de convocation : 5 Octobre 2015

Avant d'ouvrir la séance, le Maire demande l'autorisation d'inscrire à l'ordre du jour une délibération supplémentaire sur la « Notification du Schéma Départemental de Coopération Intercommunale » et d'enlever celle relative à « l'adhésion au contrat groupe assurances des risques statutaires du CDG 38.

I) Avenant n°1 à la convention de financement pour la réfection du réseau AEP de Saint Sauveur

Le Maire rappelle que la commune est maître d'ouvrage du marché de renouvellement de la conduite d'adduction d'eau sur la commune de Saint Vérand. Suite à des travaux complémentaires pour le compte de la commune de Saint Vérand, le Maire demande d'accepter l'avenant n°1 à la convention de financement portant ainsi la participation définitive de la commune de Saint Vérand à 84 367.97€ HT au lieu de 67 919.10€ HT.

Voté à l'unanimité.

II) Demande de subvention au Conseil Départemental pour le projet de création d'un terrain multi sport.

Le Maire rappelle que la commune projette de créer un terrain multi sport dont le coût est estimé à environ 57 000€ HT. Une subvention de 25% soit 14 000€ HT pouvant être accordée par le Conseil Départemental, le Maire demande l'autorisation à déposer un dossier auprès de celui-ci.

Voté à l'unanimité

III) Instauration du principe de la redevance réglementée pour chantier(s) provisoire(s)

Après avoir rappelé que la commune bénéficie d'une redevance pour l'occupation du domaine public communal pour les ouvrages de distribution et transport de gaz, le Maire propose de bénéficier d'une nouvelle redevance pour toute occupation provisoire du domaine public par des chantiers de travaux.

Voté à l'unanimité

IV) Transfert de la compétence « Réseaux et services locaux de communications électroniques » à la Communauté de Communes.

Le Maire indique que la Communauté de Communes du Pays de Saint Marcellin s'est engagée en 2014 en partenariat avec le Conseil Départemental en faveur de la constitution d'un réseau d'initiative publique de couverture Haut Débit. Le transfert de cette compétence ne pouvant être effectif sous réserve d'une délibération concordante des conseils municipaux, le Maire propose d'approuver ce transfert de compétence à la Communauté de Communes du Pays de Saint Marcellin.

Voté à l'unanimité.

V) Complément de travaux de voiries communales de la Zone Artisanale

Le Maire informe le conseil qu'avant de terminer les travaux de réfection de la rue de Vaucanson, il serait judicieux d'effectuer également la réfection des deux impasses communales perpendiculaires à cette voirie. Pour ce faire, une consultation a été lancée par le cabinet Alp'Etudes auprès de trois entreprises sachant que la société Toutenvert n'a pas donné suite du fait qu'elle sous traite dans le marché initial les travaux d'enrobés à la société Chambard. Après analyse des offres, la société Chambard a été retenue pour réaliser ces travaux complémentaires pour un montant à 34 375.80€ HT soit 41 250.96€ TTC.

Voté à l'unanimité.

VI) Acquisition d'un parcelle rue des Géraniums

Le Maire rappelle que la commune a envisagé d'améliorer la sécurité des piétons empruntant la rue des géraniums entre le rond point de la RD32 et la rue des tulipes. Pour ce faire, le Maire propose d'acquérir une bande de terrain de 1.50 m de large d'une superficie d'environ 55m² appartenant à Mr Pradat au prix de 30 euros le m², de prendre en charge les frais de notaire, de géomètre, la réfection de la murette, le remplacement du grillage puis la remise en place du portail actuel.

Voté à l'unanimité

VII) Exploitation d'un élevage de cailles / Avis du conseil municipal sur dérogation de distance vis-à-vis d'un tiers

Suite au dépôt d'un dossier de déclaration aux installations classées par Mr Rimet Meille Michel pour l'exploitation d'un élevage de cailles, il est demandé par les services de l'Etat, d'une part une demande de dérogation de distance vis-à-vis des tiers (un des bâtiments étant situé à moins de 100m des tiers), d'autre part l'avis du conseil municipal. Après avoir informé le conseil que Mr René Barbassat, dont son habitation est située à moins de 100m du bâtiment, avait donné son accord sans réserve pour l'ouverture de cette installation, le Maire demande alors au conseil municipal d'émettre un avis.

Vote : 14 pour et 5 abstentions

VIII) Notification du Schéma Départemental de Coopération Intercommunale

Après avoir rappelé les nouvelles dispositions prévues par la loi NOTRe, le Maire présente au conseil municipal le projet du Schéma Départemental de la Coopération Intercommunale et plus particulièrement celui concernant le Territoire du Sud Grésivaudan.

Après avoir délibéré, le conseil municipal émet l'avis suivant : 9 pour / 10 abstentions.

Divers :

Débat sur la demande de révision du mode de financement du service d'enlèvement des ordures ménagères :

Après avoir échangé et débattu sur le maintien de la redevance ou sur le retour à la taxe, le conseil municipal émet un avis favorable pour maintenir la redevance comme mode de financement par 17 voix pour / 2 abstentions

Informations diverses

Signalétique :

Marie Hélène Frei rappelle le travail réalisé depuis plusieurs mois par la commission Artisanat sur le projet de révision de la signalétique de la zone artisanale et par la commission travaux sur la signalisation des voiries. Elle informe que suite à la parution d'une nouvelle loi cet été, ce travail est remis en question. A cet effet, elle doit rencontrer prochainement la DDT.

Friches commerciales :

Une réflexion sera menée d'ici l'automne prochain concernant l'instauration d'une taxe sur les friches commerciales afin d'inciter les propriétaires de locaux vacants à les louer au plus vite.

Itinéraire de contournement :

Le Maire informe que la commission urbanisme a rencontré le Président chargé des routes et les services chargés de la mobilité au Conseil Départemental le 8 septembre. Des comptages de véhicules sont en cours sur les grands axes routiers du secteur et une enquête menée auprès des automobilistes sera faite en fin de semaine. La réalisation de l'itinéraire de contournement dépendra des résultats des comptages, des propositions faites par le Département et de la décision que prendra la commune.

Véloroute :

Le maire informe l'assemblée du projet d'itinéraire d'un vélo route reliant la piste existante de Saint Gervais à celle de Nazaire en Royans, itinéraire envisagé dans le bas de la commune.

Eclairage public :

Thierry Feugier informe qu'après la période test de 5 mois d'extinction des lumières, l'éclairage vient d'être remis. Ce test a révélé la nécessité d'apporter quelques modifications sur le réseau afin d'uniformiser l'extinction des lumières sur l'ensemble de la commune. Des devis sont en cours. Il est précisé que l'amplitude horaire d'extinction des lumières n'a pas été arrêtée à ce jour.

CCAS :

Marie Jeanne Dabadie informe que le repas des Aînés de la commune aura lieu le dimanche 29 novembre à la salle des fêtes. Les invitations étant adressées à toutes les personnes âgées de 70 ans et plus résidant dans la commune.

Remerciements :

L'association ASEI a remercié la commune pour l'attribution d'une subvention

Résultat sur la désaffiliation de Grenoble Alpes Métropole du CDG 38

Le Maire informe qu'en raison de la faible participation des collectivités et des résultats du sondage, le CDG 38 a pris acte de la désaffiliation de cet établissement à compter du 1^{er} janvier 2016.

Echéancier : d'Octobre à Décembre

13 octobre à 19h00 : COM-COM

15 octobre à 16h00 : 70^{ème} Anniversaire des Femmes Elues de l'Isère

19 octobre à 20h00 : Commission Urbanisme

21 octobre à 15h00 : Réunion travail PADD

à 20h00 : 1^{ère} réunion publique sur le PLU

4 novembre à 20h00 : Commission CCAS

9 novembre à 14h00 : Réunion travail PADD

11 novembre à 10h00 : Cérémonie (départ 9h45 du parking de la mairie)

16 novembre à 20h00 : Commission Urbanisme

17 novembre à 18h30 : SIVOM

20 novembre Journée : Visite de salles des fêtes

21 novembre Matinée : Réunion travail projet salle des fêtes

29 novembre à 12h00 : Repas des Aînés

30 novembre à 18h00 : SEDI

6 et 13 décembre : Elections Régionales

7 décembre à 14h00 : Réunion PADD (avec personnes publiques associées)

Prochain conseil municipal : mardi 8 décembre à 20h00

La séance est levée à 21h50.

Le secrétaire de séance
Gérard CAVAGNE,



Le Maire,
Michel GENTIT,

